

AR Prefecture

005-200052801-20200805-DEL2020006-DE
 Reçu le 12/08/2020
 Publié le 12/08/2020

PETR
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
 DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU
 GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

Conseil syndical n°26 du : 5 août 2020

Délibération n° : 2020.006

Page 1 sur 3

Objet : Installation du conseil syndical

Par suite d'une convocation en date du 29 juillet 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 05 août 2020 sous la Présidence du doyen d'âge de l'assemblée, Monsieur Michel MOURONT, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 5 / 5 Voix			
Arnaud MURGIA	Présent	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	Présente	Vincent FAUBERT	<i>Excusé</i>
Émilie DESMOULINS	Présente	Gabriel LEON	<i>Excusé</i>
Pierre LEROY	Présent	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	Présent	Marine MICHEL	<i>Présente</i>
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 3 / 4 voix			
Dominique MOULIN	Présent	Guillaume DEJY	<i>Excusé</i>
Michel MOURONT	Présent	Michel MOUTTE	<i>Présent</i>
Mathieu ANTOINE	Présente	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Excusée</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins - 2 / 2 voix			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Excusé</i>	Marie BAILLARD	<i>Présente</i>
Serge GIORDANO	Présent	Alice PRUD'HOMME	<i>Présente</i>

Vu

L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Écrins au Queyras en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Écrins du Guillestrois et du Queyras ;

Les délibérations des communautés de communes le constituant ayant nommé leur représentant au sein du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

La délibération n°2020-58 de la communauté de communes du Briançonnais, en date du 24 juillet 2020, désignant ses représentants au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

La délibération n°2020-164 de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, en date du 27 juillet 2020, désignant ses représentants au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

La délibération n°3 de la communauté de communes du Pays des Écrins, en date du 16 juillet 2020, désignant ses représentants au sein du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°26 du : 5 août 2020
Délibération n° : 2020.006
Page 2 sur 3

Objet : Installation du conseil syndical

CONSIDERANT

Les dispositions de l'article L 2122.8, alinéa 1, du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance dans laquelle il est procédé à l'élection du Président du conseil syndical est présidée par le plus âgé des membres de ce conseil, c'est donc Monsieur Michel MOURONT qui en a la charge.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11		Nombre de suffrages		10	
Nombre de membres présents		10		Nombres de membres représentés		0	
Nombre de suffrages exprimés				10			
Pour	10	Contre	0	Abstention	0		

LE CONSEIL SYNDICAL

Installe dans leur fonction, les délégués titulaires du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras :

Communauté de communes du Briançonnais – Représentant 5 voix

Monsieur Arnaud MURGIA

Madame Claudine CHRETIEN

Madame Émilie DESMOULINS

Monsieur Pierre LEROY

Monsieur Jean-Marie REY

Président

Conseillère communautaire

Conseillère communautaire

Conseiller délégué

Vice-Président

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras – Représentant 4 voix

Monsieur Dominique MOULIN

Monsieur Michel MOURONT

Monsieur Mathieu ANTOINE

Monsieur Hervé WADIER

Président

Vice-Président

Conseiller communautaire

Conseiller communautaire

Communauté de communes du Pays des Écrins – Représentant 2 voix

Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS

Monsieur Serge GIORDANO

Président

Vice-Président

Installe dans leur fonction, les délégués suppléants du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras :

Communauté de communes du Briançonnais – Représentant 5 voix

Monsieur Éric PEYTHIEU

Monsieur Vincent FAUBERT

Monsieur Gabriel LEON

Monsieur Emeric SALLE

Madame Marine MICHEL

Vice-Président

Conseiller communautaire

Conseiller communautaire

Vice-Président

Vice-Présidente

AR Prefecture

005-200052801-20200805-DEL2020006-DE
 Reçu le 12/08/2020
 Publié le 12/08/2020

PETR
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
 • Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°26 du : 5 août 2020
Délibération n° : 2020.006
Page 3 sur 3

Objet : Installation du conseil syndical

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras – Représentant 4 voix

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| Monsieur Guillaume DEJY | Conseiller communautaire |
| Monsieur Michel MOUTTE | Conseiller communautaire |
| Monsieur Maxime BERARD | Conseiller communautaire |
| Madame Valérie GARCIN | Vice-Présidente |

Communauté de communes du Pays des Écrins – Représentant 2 voix

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| Madame Marie BAILLARD | Conseillère communautaire |
| Madame Alice PRUD'HOMME | Conseillère communautaire |

Le conseil syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président de séance
Michel MOURONT

